

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 25

Artikel: La manne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Pluie et Vent.

Il était nuit. La nature silencieuse se reposait, et, devant mes fenêtres, les tilleuls, avec leurs grands rameaux paisibles, avaient l'air, dans l'obscurité, de puissantes statues dont les bras fatigués retombaient.

Je pense que je me mis à rêver un peu, car je crus entendre comme un bruit de gouttes de pluie tombant sur les branches en fleurs ; c'était comme une voix douce qui disait dans l'espace sombre :

« Je m'en vais faire une nouvelle tentative. Depuis un moment tout est tranquille, ce qui me fait supposer que le Vent s'est enfin endormi. Au risque de le fâcher, je veux profiter de son sommeil pour visiter la Terre, qui m'attend avec impatience. Ah ! il y a longtemps que j'aurais répondu à ses appels sans ce Vent désagréable, qui a, depuis quelques mois, un affreux caractère.

» Autrefois, nous nous entendions parfaitement. Lorsqu'il s'était bien reposé dans les sombres solitudes des montagnes sauvages, il s'élevait doucement dans les airs et me faisait un signal connu. Alors il se mettait à marcher à grands pas, puis à se précipiter de tous côtés, plus rapide en sa course qu'un cheval fougueux.

» Mon rôle, à moi, était paisible. Je le suivais à distance et ce n'est que quand ses forces étaient épuisées qu'il me disait : « Eh bien ! chère petite Pluie, promeneons-nous un peu ensemble par le monde. »

» Aujourd'hui tout est changé ; mon vieux compagnon tient à voyager seul, et si l'envie me prend de faire une petite sortie, le voilà qui élève sa grosse voix et me chasse. Mais puisqu'il veut tout pour lui il est nécessaire que j'agisse un peu par détours... Comme décidément il dort, hasardons quelques gouttes ! »

Au même instant, les grands tilleuls furent ébranlés par un souffle furieux, et des branchages, immobiles tout à l'heure, sortit une voix courroucée qui disait :

« Qu'est-ce que j'entends ?... On dirait une goutte de pluie ?... Oui, en voilà une, deux, trois, dix, vingt !... Ah ! tu

te permets, vilaine Pluie, de laisser tomber tes gouttes sans ma permission ?... Pour te punir et t'ôter désormais toute envie de me tromper, je m'en vais chercher au plus profond de ma poitrine, où je cache les ouragans et les tempêtes, un ordre dont tu te souviendras : Rentre dans les nuages et ne te montre plus ! »

— Mais, Vent sévère, reprit la voix douce, comme tu es changé depuis quelque temps ! Autrefois nous nous entendions ; tu soufflais tranquillement pendant que j'arrosais le monde. Reprenons nos vieilles habitudes. Ne seras-tu pas heureux de revoir de la verdure et des fleurs, et mieux que cela, des visages contents ?

— Au contraire, répliqua le Vent ; si je te retiens prisonnière, c'est précisément parce qu'ils ont assez ri, ces hommes, ri et chanté : qu'ils dansent maintenant !...

Leur préoccupation jusqu'ici a été les courses, les fêtes, les tirs cantonaux et fédéraux, les expositions, les théâtres, sans compter les longues séances au café. Le moment est venu de les faire réfléchir, et c'est mon souffle desséchant qui s'en chargera !

Le commerce va souffrir et ces messieurs seront bien forcés de modérer leurs plaisirs et leurs folles dépenses. Les dames elles-mêmes devront simplifier leur toilette, et mettre à leurs manches de robes quelques mètres d'étoffe de moins.

Les avocats et les notaires perdront peu à peu leur clientèle, car on aura autre chose à penser qu'à acheter des terres et des maisons, ou à se chicaner avec le voisin.

Il y a encore les banquiers et les capitalistes que je voudrais corriger et rendre un peu moins avides ; mais ce sera bien difficile, et il me faudra trouver pour cela un autre moyen que la sécheresse.

— Ecoute-moi, mon ami, insista la Pluie, faire le mal ou le rendre à qui le fait ne donne pas le bonheur. Je puis t'en parler, moi qui ai encore sur la conscience plus d'une inondation, sans compter la grande faute de ma jeunesse, le déluge !

Eh bien ! ces fautes, commises dans des moments de mauvaise humeur, je les déplore encore et voudrais n'avoir jamais fait que du bien au genre humain.

Tu ne m'as pas l'air content non plus d'être une cause de désolation dans les campagnes desséchées ; car tu passes ta vie dans une continuelle agitation. Jour et nuit tu es en route ; tu ne connais plus le repos ni le sommeil ! Aussi ne me refuse pas ce que je te demande : laisse-moi m'échapper des hauteurs où je languis pour rendre un peu de confiance aux paysans qui soupirent après ma venue !...

Il me semble que ton courroux s'apaise !... J'ai gagné ma cause, n'est-ce pas ?... Approche-toi un peu plus de moi et que ta voix adoucie me dise le jour où tu me permettras de rendre au sol brûlant la fraîcheur et l'abondance !

Les tilleuls s'agitèrent encore ; le Vent se débattait entre deux désirs : punir le genre humain et chasser sa vieille compagne, ou écouter son cœur et accorder à la tendre sollicitieuse ce qu'elle lui demandait.

Enfin, dans un dernier souffle, j'entendis le murmure d'une promesse. Cette promesse se fit au loin, dans le séjour des nuages, et si intimément que mon oreille attentive ne put saisir la date fixée. Quoiqu'il en soit, le Vent l'a dit : il pleuvra, il a déjà plu et il pleuvra encore !

Nous pouvons dire, Mesdames, que la persévérance et la douceur ont bien de la puissance, et si nous désirons obtenir beaucoup, nous agirons à l'occasion comme la Pluie envers le Vent.

M^{me} DESBOIS.

Neuchâtel, juin 1893.

La manne.

Nous remarquons l'autre jour, sur les feuilles de divers arbrisseaux, aux environs de Lausanne, des taches blanchâtres, luisantes, pareilles à celles qu'on obtiendrait en laissant tomber goutte à goutte un sirop très épais. La personne avec qui nous nous trouvions s'écria :

— Oui, je sais ce que c'est, c'est de la

manne, on me l'a dit. L'autre jour, couché sur le gazon, et regardant le ciel, je l'ai parfaitement vue tomber sous l'apparence de pellicules brillantes qui descendaient lentement vers le sol.

Nous ne pûmes obtenir de notre ami d'autres détails sur ce curieux phénomène, qui nous remit tout naturellement en mémoire la manne miraculeuse des Israélites dans le désert.

Aujourd'hui nous avons sous les yeux un article de M. Raoul Lucet, du *XIX^{me} Siècle*, annonçant qu'il est tombé dernièrement à Saint-Etienne, à la suite d'un orage, une pluie *sucrée*. « Ce n'était pas de l'eau qui tombait, dit-il, c'était du sirop, et l'on a recueilli quantité de feuilles d'arbres vernies d'une gomme visqueuse ayant la consistance et le goût d'une manière de confiture incolore. »

D'un autre côté on écrit de Villa-Said, à M. Raoul Lucet :

« Le même phénomène se produit fréquemment en Italie et en Syrie ; et l'on dit avec assez de vraisemblance que ce singulier liquide doit être la *manne* des Juifs, dont parle l'Histoire-Sainte. Quoiqu'il en soit, la question intéressante est de savoir d'où vient ce sucre. »

Ici, répond M. Raoul Lucet, deux hypothèses, au moins, sont recevables :

Ou bien il s'agit d'une pluie anormale dans le genre de celles que les journaux enregistrent de temps en temps, et dans lequel les vents tourbillonnaires semblent jouer le principal rôle. Seulement, au lieu de sables volatils ou de crapauds microscopiques, ce qui tomberait serait le pollen mielleux, la poussière adhésive et sucrée que secouent autour d'eux, à la moindre brise un peu intense, des arbres en fleurs comme les tilleuls, par exemple. Qu'il survienne ensuite une ondée — seule même la rosée suffirait — et ce sera comme si tous les buissons d'alentour avaient été saupoudrés de cassonnade ou arrosés de mélasse.

Ou bien, plus simplement, c'est d'une distillation qu'il retourne. On sait, en effet, que les feuilles de certains végétaux, comme le frêne, l'eucalyptus, le tamarix, un grand nombre d'arbrisseaux d'Orient, sécrètent, tantôt spontanément, tantôt à la suite d'un froissement accidentel, une substance qui s'étend bientôt à leur surface à la façon d'un vernis. — C'est précisément cet exsudat qui est connu en chimie pharmaceutique sous le nom de *manne*.

D'après l'*Exode* (XVI), la manne qui servit à nourrir Israël dans le désert apparaissait le matin comme la rosée, avec une abondance telle que la terre était, à perte de vue, couverte de grains menus, semblables à de la gelée blanche. On pilait ces grains dans un mortier, ou bien on les broyait sous la meule, et l'on en faisait des gâteaux qu'on mettait cuire au four.

Veillez noter, ajoute M. Raoul Lucet, que le phénomène se produit encore de nos jours. En Palestine, en Arménie, en Arabie, dans le Caucase et jusqu'en Crimée, on constate encore assez souvent des chutes de manne, et j'ai justement là sous les yeux une note de M. Stanislas Meunier, qui avait été chargé, il y a quelques années, d'en analyser un échantillon, recueilli par M. René de Champagne, directeur de l'école française de Diarbékir.

Les conclusions de l'éminent naturaliste du Muséum sont en parfaite concordance avec les conclusions d'autres savants, tels que Pallas, Decaisne, etc., qui s'étaient occupés avant lui de la question. La prétendue manne est tout simplement un curieux végétal errant, de la famille des lichens. Chose étonnante, ce lichen a toujours été trouvé libre, détaché du sol, sans traces de racines d'aucune sorte, comme s'il vivait de l'air du temps et était destiné à flotter au gré des vents. — Cela peut se manger à la rigueur, mais la vérité est que c'est un petit régal.

Quant à la manne tombée à Saint-Etienne, on a donc le choix entre les deux hypothèses que j'ai formulées tout à l'heure : ou bien une gomme exsudée par les feuilles elles-mêmes, ou bien (et je pencherais plutôt pour cette seconde version) la sève sucrée qu'épanchent à la ronde les fleurs des tilleuls et autres arbres analogues.

La crème de lis.

Tel est le titre de la circulaire suivante émanant d'une maison allemande et qu'un de nos abonnés de Lausanne a bien voulu nous communiquer. Nos lectrices y trouveront des instructions très claires sur l'emploi de ce merveilleux article de toilette :

On se sert de ce produit pour se laver et ce sont principalement les dames pour lesquelles il est destiné. Trop souvent il se passe que leur teint souffrit sous les qualités mauvaises d'un savon recommandé comme bon. Mais la crème de lis ne contient point de savon, de la soude ou de corps qui affectent une peau tendre. Les deux éléments les plus importants de la crème sont du borax et de la glycérine, qui ont une efficacité très bienfaisante pour la peau. La Crème de Lis nettoie comme un savon de toilette, mais elle tient un rang plus haut par sa propriété de n'altérer pas le moins le teint. Le procès de nettoyage s'effectue par la décomposition du savon dans une partie acide et basique. Cette dernière dissout la sueur attachée à la peau (qui tient la poussière), mais elle affecte aussi le durillon, ce qui cause des gerçures. On voit, même un savon fabriqué le mieux a une influence détruisante sur la peau.

Mères soigneuses ! Ajoutez toujours au bain de vos petits un peu de la Crème de Lis : les pores s'ouvrent sans dommage pour la tendreté de la peau.

La Crème de Lis est antiseptique par sa

contenance de borax et guérit les gerçures et fait disparaître les taches de rousseur.

Elle rapporte par cette contenance la jeunesse, en glissant la peau. La visage perd les petits rides et aura l'air plus ovale et plus doux.

Le teint devient d'une blancheur éblouissante.

Clia dâo bri.

Quand on vâo fêrê einclairê oquîê d'altro què la vretâ, faut èrê pe sù dè se n'affèrê qu'on certain gaillâ qu'on lâi desâi Cadenat, on dzo que volliâvê s'esquivâ onna remaufâie dè sa fenna.

Stu Cadenat, on dzo que l'étâi z'u pè la pinta, lâi s'étâi met su lo tard, et na pas sè reduirê coumeint lè dzeins dè sorta, lâi étâi restâ tant quîê contrè la miné. On a bio derè que lè fennès sont dâi taboussès ; lâi a bin dâi z'homo que n'ont rein à lâo reprodzi et que pèdzont onco mé pè lo cabaret què lè pernettès pè vai lo borné.

Don, Cadenat, quand faillu frou dè la pinta, appriandâvê on bocon dè retornâ à l'hotô po cein que l'étâi su de 'na bramâie, kâ sa fenna ne badenâvê pas, et coumeint n'îavâi pas grand teimps que l'aviont batsi, lè cousons coumeincivont à veni et n'étâi pas quîestion d'allâ paidrè son teimps et se n'ardzeint pè lo cabaret.

— Se le doo, se sè peinsâvê ein li mémo Cadenat, ein approtseint dè l'hotô, va bin ! mè cutséri à novîon et fari tot balameint, po que le n'ouîê rein ; mâ se le doo pas, gâ la ratelâie.

Et coumeint Cadenat n'avâi min dè boune estiusa à lâi bailli. l'étâi mau à se n'ése.

Quand l'arrevê et que l'a cotâ la porta dè que dévant, trait sè chôquès et l'eintrè à pi dè tsau. La fenna droumessâi. — Cein va bin ! se sè peinsâ lo gaillâ et sè dévîtê tot balameint ; mâ quand l'a z'u trait son gilet, l'out sa fenna que sè virè dein lo lhi. — Tè bombardâi-te pas ! se sè peinsè, vouaique l'affèrê que sè gâtè ! Et dévant que sa fenna aussè pu lâi derè : « Soulon ! » Cadenat ne fâ ni ion, ni dou, ye s'achîtê perque bas, découtè lo bri et sè met à breçi ein faseint état dè subliâ : « Roulez, tambours ! » mâ subliâvê finnameint avoué lo socllo, soi-disant po eindroumi lo gosse.

— Que fâ-tou quie, lâi fâ la fenna ?

— Ye briço lo pourro petit, que pliorâvê quand su eintrâ, se repond Cadenat ; et y'a mé de n'hâora que su quie à lo brelantsi.

— Câisè-tè, tsanero dè dzanliâo que t'és ! lo petit bouébo qu'est vers mè dein mon lhi !

Et le lâi a débliottâ on chapitre que ma fâi lo pourro Cadenat n'a pas z'u on mot à repipâ, kâ sè cheintâi coupablo, et l'a bin fé, kâ se l'avâi repondu, la fenna n'arâi pas botsi.